

8
Formalités
officielles

7
Financer
son projet

6
Locaux,
terrains et
assurances

5
Choisir
un statut
juridique et
social

4
Prévisions
financières

3
Etude de
marché et
analyse
financière

2
Se
former

1
S'informer
et formuler
son projet



1 www.mdepn.com/entreprises/creer-et-reprendre
et **espaces documentaires**
halls des maisons de l'emploi
à Sarlat et Terrasson

2 **Conseils individualisés**
avec des professionnels (tous secteurs) :
MONTIGNAC JEUDI 18 OCT. / SAINT-CYPRIEN JEUDI 22 NOV.

Réunions d'information collective
pour préparer vos entretiens individuels et aborder les grandes
étapes de la création d'entreprise, les aides, les statuts...
Pour les activités commerciales et artisanales :
A Sarlat : **les 3 JUILLET, 18 SEPTEMBRE, 9 OCTOBRE,
13 NOVEMBRE, 11 DÉCEMBRE.**

Inscription gratuite mais nécessaire au 05 53 35 80 80 (futurs commerçants)
ou 05 53 35 87 00 (futurs artisans) ou sur www.dordogne.cci.fr

3
Appui technique : Chambre de métiers et de l'artisanat • Chambre de commerce et d'industrie • Chambre d'agriculture • Airelle • IRISCOPE • Parrains • BGE
Conseil : Direction Départementale du Travail (Direccte) • Urssaf • Sécurité Sociale Indépendants • MSA • Services fiscaux • Pôle emploi •
Association des experts comptables • Centre de gestion agréé • Fédération française des sociétés d'assurance
Financement : Initiative Périgord • ADIE • Caisse sociale de développement local • Réseau bancaire • Conseil départemental • Pôle emploi
Partenaire associé : Conseil Régional